



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'ACTION TERRITORIALE DE LUTTE CONTRE LES DROGUES ET LES CONDUITES ADDICTIVES EN 2022

L'essentiel par région

octobre 2023

L'ESSENTIEL PAR REGION

Auvergne-Rhône-Alpes

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

	Euros	%
CREDITS MILDECA (type d'actions)	928 700	26%
Prévention	569 631	61%
Milieu scolaire	268 533	47%
Enseignement supérieur	43 260	8%
Milieu festif	49 588	9%
Milieu professionnel	29 000	5%
Addictions sans produit	24 750	4%
Autres	154 500	27%
Sécurité, tranquillité publique et loi	105 209	11%
Public sous-main de justice	87 209	83%
Délinquance et entrée dans le trafic	8 000	8%
Conduites dopantes et médicaments	10 000	10%
Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables	184 560	20%
Populations en errance	25 119	14%
Jeunes consommateurs	48 500	26%
Soutien à la parentalité	24 818	13%
Femmes	29 123	16%
Autres	57 000	31%
Formation	43 500	5%
Etudes, diagnostics et communication	11 800	1%
Autres	14 000	2%

COFINANCEMENTS	2 625 970	74%
ARS	358 691	14%
Cohésion sociale (DDCS)	6 000	0%
FIPD	34 420	1%
Politique de la ville	22 908	1%
PDASR	4 400	0%
Justice	65 150	2%
Etat (autres)	1 037 424	40%
Collectivités territoriales	537 674	20%
Associations	154 550	6%
Autres	404 753	15%
FINANCEMENT TOTAL	3 554 670	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	en €uros	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Allier	44 500	85 202	66%	12	50%
Cantal	37 500	38 223	50%	35	38%
Haute-Loire	42 500	92 500	69%	10	30%
Puy-de-Dôme	63 500	697 567	92%	12	67%
Ain	96 000	325 785	77%	0	33%
Ardèche	48 700	168 240	78%	6	63%
Drôme	69 500	116 048	63%	9	67%
Haute-Savoie	78 500	79 163	50%	0	75%
Isère	152 500	845 289	85%	10	57%
Loire	66 500	115 233	63%	16	79%
Rhône	147 500	1 538	1%	12	62%

Savoie	81 500	61 182	43%	12	67%
Région	-	-	-	7	0%
Total	928 700	2 625 970	74%	127	53%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Drôme (26)

Commune de Crest : Action de prévention à destination des adolescents, menée dans l'ensemble des classes de 4^{ème} de la ville, dans les établissements publics et privés de la commune.

Isère (38)

Communauté de communes les Vals du Dauphiné : Action en direction des publics scolaires et usagers du centre social « pour une vie saine et sans alcool »

Loire (42)

Commune de Firminy : Actions portées par le centre d'animation de Firminy Vert, en partenariat avec la Police municipale et les travailleurs intervenant auprès des adolescents. Ces actions comprenaient notamment l'organisation d'une soirée conférence-débat avec l'intervention d'un professeur en addictologie, plusieurs présentations de théâtre forum ainsi que l'implication des services supports de la ville.

Haute-Loire (43)

Communauté de communes Loire et Semène : Intervention d'une équipe mobile pour se rapprocher des jeunes qui peuvent être confrontés, régulièrement ou occasionnellement, à des conduites addictives. Quatre objectifs ont été fixés : poursuivre l'accompagnement des jeunes dans la vie nocturne (prévention itinérante), sensibiliser aux risques liés à l'alcool, prévenir les risques de la route et les conduites addictives, présence sur les réseaux sociaux.

Rhône (69)

Commune de Bron : Un plan d'action global est proposé pour répondre aux problématiques d'addictions à l'alcool et aux substances psychoactives, ainsi qu'aux conduites à risques. Ce plan doit répondre à des problématiques identifiées et partagées par les professionnels et élus du territoire en charge de la jeunesse. Parmi les actions mises en œuvre :

- Prise en charge préventive des troubles de santé mentale des jeunes ;
- Escape Game de prévention des conduites à risques en matière d'alcool, de drogue et de sécurité routière ;
- Formation Premiers Secours Santé Mentale (PSSM) organisée en partenariat avec le CLSM pour les professionnels ;
- Prévention et de lutte contre la consommation du protoxyde d'azote.

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

	Euros	%
DOTATION MILDECA	400 556	35%
Prévention	236 292	59%
Milieu scolaire	120 678	51%
Enseignement supérieur	-	0%
Milieu festif	60 176	25%
Milieu professionnel	12 594	5%
Addictions sans produit	24 844	11%
Autres	18 000	8%
Sécurité, tranquillité publique et loi	71 540	18%
Public sous-main de justice	70 040	98%
Délinquance et entrée dans le trafic	1 500	2%
Conduites dopantes et médicaments	-	0%
Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables	72 600	18%
Populations en errance	11 000	15%
Jeunes consommateurs	-	0%
Soutien à la parentalité	8 600	12%
Femmes	50 000	69%
Autres	3 000	4%
Formation	20 124	5%
Etudes, diagnostics et communication	-	0%
Autres	-	0%
CREDITS ADDITIONNELS	740 893	65%
ARS	124 706	17%
Cohésion sociale (DDCS)	68 225	9%

FIPD	21 000	3%
Politique de la ville	-	0%
PDASR	1 828	0%
Justice	207 760	28%
Etat (autres)	49 721	7%
Collectivités territoriales	88 379	12%
Associations	56 586	8%
Autres	122 688	17%
FINANCEMENT TOTAL	1 141 449	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	en euros	euros	%	Nombre	Taux de reconduction
Côte d'Or	86 000	329 993	79%	4	75%
Nièvre	13 878	-	0%	4	25%
Saône-et-Loire	54 400	128 792	70%	9	44%
Yonne	49 944	29 991	38%	8	25%
Doubs	56 000	47 934	46%	7	71%
Haute-Saône	24 834	57 238	70%	16	13%
Jura	18 000	11 239	38%	4	25%
Territoire-de-Belfort	8 000	51 105	86%	3	67%
Région	89 500	84 601	49%	6	33%
Total	400 556	740 893	65%	61	42%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Doubs (25)

Commune de Montbéliard : Actions de prévention visant à diminuer les comportements à risque des jeunes et à prévenir la délinquance engendrée par la consommation de produits stupéfiants. L'objectif est de retarder les expérimentations de ces produits. La commune a également mené des actions de prévention autour des jeux vidéo et des écrans. Pour mener ces actions, la collectivité a

développé des partenariats avec des acteurs professionnels maîtrisant les outils préventifs, éducatifs et pédagogiques : Owest Games, ALTAU, ADDSEA, compagnie DECLIC.

Commune de Besançon : Action à destination des étudiants bisontins. Au cours de la manifestation d'accueil des nouveaux étudiants, la commune contribue à l'animation tout au long de la journée et lors de l'évènement festif en soirée : stand d'information sur les dispositifs de prévention des risques (alcool, cannabis, IST, son, etc.). Des plaquettes d'information et du matériel de prévention sont distribués à cette occasion : réglettes de consommation d'alcool, préservatif, bouchons d'oreilles... Le reste de l'année, l'organisation de trois soirées annuelles (hors vacances scolaires) de prévention et de réduction des risques en collaboration avec les associations spécialisées. Ces actions ont lieu le jeudi soir en centre-ville afin de toucher la population estudiantine (maraude du collectif « ensemble limitons les risques » et la SMERA). Un camion de prévention est positionné au centre-ville.

Jura (39)

Communauté d'agglomération du Grand Dole : Organisation d'interventions théâtre forum au sein des collèges de la collectivité. En sus des interventions sur les conduites addictives organisées à destination des élèves de 3^{ème} des collèges, il a été proposé aux familles un temps d'échange sur l'accompagnement des adolescents et la détection des conduites à risque. Une intervention lors des journées banalisées sur le thème de la sécurité routière a également été organisée auprès des élèves de 4^{ème} des collèges, donnant lieu à la création de saynètes avec un groupe d'élève suivies d'un débat sur la conduite à tenir, notamment sur la consommation de produits illicites.

Saône et Loire (71)

Commune de Cuisery : Actions relatives aux écrans avec l'organisation d'une journée de débats au sein du collège de la commune pour faire prendre conscience, aux élèves ainsi qu'à leurs parents, des addictions liées aux écrans et les dangers.

Commune de Blanzay : Organisation d'une semaine dédiée à la place des écrans dans les familles en lien avec le service petite enfance, l'accueil Enfants Différents et le secteur enfance et jeunesse du centre social. Au cours de cette semaine, des tables rondes avec les parents ont été organisées, ainsi qu'un photo-langage autour de la consommation des écrans dans les familles avec les enfants des accueils de loisirs maternels et primaires et les enfants accueillis sur l'aide au devoir, des temps partagés en famille avec le multi-accueil pour valoriser les temps d'échange avec le tout-petit, une conférence-spectacle sur la place des écrans dans les familles à destination des parents et élèves scolarisés en classe de CM2 et au collège.

Commune de Cluny : Organisation d'un ensemble d'actions sur les sujets des écrans et des addictions à destination des publics de jeunes - des nourrissons aux étudiants - ainsi que des parents:

- Conférence à destination des parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans sur l'utilisation des écrans (tablettes, téléphones) par les plus petits et sur les pratiques des parents.
- Présentation d'un spectacle de la Compagnie Les Comédiens Associés lors d'un temps scolaire auprès des classes de CM1 et CM2 de la ville de Cluny sur la thématique des addictions. Parallèlement, une intervention sous la même forme est organisée pour les parents des enfants.
- Organisation d'une intervention de la gendarmerie sous forme de débat public à destination des parents et des enfants de la ville, concernant les réseaux sociaux.
- Organisation d'un « village des connectés » dans un espace de la ville permettant à plusieurs classes de collège de participer à des temps d'échange et de débats animés par l'association E-enfance sur l'utilisation des réseaux sociaux, de découvrir l'exposition 9-13 ans Jeunes Citoyens sur leurs droits et devoirs, etc.

- Organisation d'une séance ciné-débat à destination des lycéens sur le thème de la pollution d'internet animée par une chargée de mission du PETR Sud Bourgogne consécutivement à la présentation du film documentaire « La pollution cachée » de Coline Tison et Laurent Lichtenstein (conséquences environnementales de l'utilisation d'internet et de la consommation de produits numériques).
- Organisation d'ateliers de sensibilisation en septembre 2022 au sein de l'ENSAM, ouverts à tous les étudiants de la ville, sur le thème de la consommation d'alcool et de drogue pendant les événements festifs.
- Création d'un groupe de travail partenarial afin de créer ou réactualiser des supports de communication à destination des jeunes. Le groupe de travail sur la production d'outils d'information et d'engagements se constitue à partir du printemps afin que des outils puissent être diffusés lors d'événements de fin d'année scolaire. Le but étant la mise en place de 5 ateliers-débats au sein des écoles supérieures sur les consommations d'alcool et de stupéfiants et leur possibilité de régulation. Formation d'une dizaine d'étudiants sentinelles prévoyant une transmission à chaque nouvelle promotion dans la logique de la tradition des gadzarts.

Territoire de Belfort (90)

Commune de Belfort : Action visant à favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général (TIG) ou à des mesures de réparation pénale.

Région Bourgogne-Franche-Comté

Communauté de communes Puisaye-Forterre : Deux actions menées par des acteurs associatifs en lien avec la communauté de communes :

- Intervention d'Addictions France afin de développer les compétences psycho-sociales sur le territoire, avec notamment l'objectif de mettre en place sur le territoire des programmes de prévention probants.
- Intervention de Cie L'Oiseau Monde : représentation d'un spectacle de prévention des conduites à risques.

Bretagne

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	400 200	24%
Prévention		262 779	66%
	Milieu scolaire	53 900	21%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	103 080	39%
	Milieu professionnel	23 300	9%
	Addictions sans produit	30 473	12%
	Autres	52 026	20%
Sécurité, tranquillité publique et loi		41 100	10%
	Public sous-main de justice	37 600	91%
	Délinquance et entrée dans le trafic	2 500	6%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	1 000	2%
Populations vulnérables		72 044	18%
	Populations en errance	8 000	11%
	Jeunes consommateurs	7 500	10%
	Soutien à la parentalité	6 100	8%
	Femmes	11 100	15%
	Autres	39 344	55%
Formation		11 120	3%
Etudes, diagnostics et communication		13 157	3%
Autres		-	0%
CREDITS ADDITIONNELS	(cofinancement des actions)	1 266 204	76%
	ARS	314 643	25%
	Cohésion sociale (DDCS)	-	0%
	FIPD	21 500	2%
	Politique de la ville	4 000	0%
	PDASR	-	0%
	Justice	47 433	4%
	Etat (autres)	55 797	4%
	Collectivités territoriales	392 961	31%
	Associations	400	0%
	Autres	429 470	34%
FINANCEMENT TOTAL		1 666 404	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	en €uros	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Côtes d'Armor	61 200	168 500	17%	19	72%
Finistère	93 000	-	78%	23	48%
Ille-et-Vilaine	103 000	525 166	0%	18	89%
Morbihan	72 000	226 418	87%	10	40%
Région	71 000	-	59%	9	78%
Total	400 200	1 266 204	76%	76	65%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Côtes d'Armor (22)

Guingamp-Paimpol Agglomération : Action de prévention à destination des jeunes sur les risques d'internet et des réseaux sociaux ainsi que des conduites addictives. Des actions ont également été menées dans le cadre du Festival de la Jeunesse organisé par la collectivité.

Lannion Tregor Communauté : la collectivité a mis en œuvre trois actions visant à prévenir les conduites addictives et à réduire les risques et les dommages liés à des consommations excessives :

- Développement des compétences psycho-sociales sur le territoire
- Malette de formation sur les conduites à risques
- Mise en place de navettes gratuites sécurisées pour les retours de soirées

Commune de Dinan : Action de formation sur les conduites addictives

Commune de Lamballe-Armor : Action d'éducation à l'utilisation des écrans

Commune de Saint-Brieuc : Réalisation d'une exposition à l'attention des 9-13 ans sur le thème « moi jeune citoyen »

Finistère (29)

Communauté Lesneven Côte des Légendes : Mise en œuvre d'un ensemble d'actions pour prévenir les conduites addictives :

- Formation comprendre et prévenir les comportements de consommation
- Prévention estivale jeunesse
- Prévention sur la fête foraine de la collectivité
- Organisation d'une soirée parentalité

Communauté de communes du Pays de Bigouden Sud : Action de prévention des conduites à risques par la valorisation des boissons sans alcool

Quimperlé Communauté : Action de prévention des conduites à risques et sensibilisation à la gestion des écrans

Ille et Vilaine (35)

Commune de Rennes : la collectivité a été soutenue pour deux projets :

- La mise en œuvre d'un plan de prévention des conduites à risques et de réduction des dommages liées à la consommation de produits
- Action de promotion de la santé, de prévention et de réduction des comportements à risque lors de pratiques festives informelles (projet Noz'ambule)

Commune de Saint-Jacques-de-la-Lande : Organisation d'ateliers d'information et de prévention sur les usages d'internet et des réseaux sociaux

Morbihan (56)

Commune de Vannes : Action à destination des collégiens. Le village ado est organisé pendant 3 jours sur le port de Vannes et vise le développement de la santé des jeunes et le renforcement des compétences psycho-sociales. Le but est de recueillir la parole des adolescents sur les thèmes suivants : la cyber addiction, la fête, le groupe, l'équilibre, l'estime de soi, le bien être. C'est également un lieu d'échange avec différents professionnels : médecins, sage-femme, infirmier, psychologues, éducateurs, animateurs sociaux etc.

Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne : Action à destination des jeunes avec la mise en œuvre d'un forum santé-bien-être pour les collégiens en classe de 4^{ème} et leurs parents. Organisé sur trois jours, il compte plusieurs temps forts d'information et de prévention sur les comportements à risques liés à l'alcool, au tabac, aux écrans.

Commune de Lorient : Action à destination des publics les plus en difficultés (dont les personnes sans résidences stables) afin de leur permettre l'accès aux droits et à la santé. Une prise en charge de leurs soins et des contacts avec des spécialistes, dont un psychiatre addictologue, ont été mis en place.

Région Bretagne

Redon agglomération : Action de formation sur les conduites addictives chez les adolescents auprès des professionnelles intervenant auprès de ce public.

Centre-Val de Loire

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	290 664	25%
Prévention		179 890	62%
	Milieu scolaire	134 756	75%
	Enseignement supérieur	2 500	1%
	Milieu festif	15 000	8%
	Milieu professionnel	6 050	3%
	Addictions sans produit	-	0%
	Autres	21 584	12%
Sécurité, tranquillité publique et loi		30 286	10%
	Public sous-main de justice	27 186	90%
	Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	3 100	10%
Populations vulnérables		46 346	16%
	Populations en errance	3 000	6%
	Jeunes consommateurs	15 050	32%
	Soutien à la parentalité	2 500	5%
	Femmes	600	1%
	Autres	25 196	54%
Formation		19 580	7%
Etudes, diagnostics et communication		5 500	2%
Autres		9 062	3%
CREDITS ADDITIONNELS	(cofinancement des actions)	859 122	75%
ARS		541 452	63%
Cohésion sociale (DDCS)		2 000	0%
FIPD		12 000	1%
Politique de la ville		6 000	1%
PDASR		13 700	2%
Justice		4 300	1%
Etat (autres)		72 877	8%
Collectivités territoriales		132 218	15%
Associations		36 100	4%
Autres		38 475	4%
FINANCEMENT TOTAL		1 149 786	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	en €uros	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Cher	49 000	209 099	81%	19	74%
Eure-et-Loir	66 000	135 270	67%	8	88%
Indre	22 000	109 795	83%	4	100%
Indre-et-Loire	62 000	166 082	73%	9	78%
Loiret	60 664	216 762	78%	15	87%
Loir-et-Cher	31 000	22 114	42%	21	90%
Région	-	-	-	0	0%
Total	290 664	859 122	75%	76	74%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Loir et cher (41)

Commune de Blois : Actions de prévention de sécurité routière en lien avec les consommations d'alcool et de produits stupéfiants réalisées par G-Addiction :

- Faire prendre conscience aux jeunes que les comportements à risques, notamment la vitesse, la consommation d'alcool, de drogues et l'utilisation de distracteurs constituent des facteurs qui altèrent la perception des risques.
- Sensibiliser les jeunes aux risques routiers inhérents au partage de la route.
- Renforcer la connaissance des usagers jeunes impliqués dans les accidents de la route.
- Communiquer sur les risques pris par les deux-roues motorisés et les autres usages.
- Améliorer la connaissance sur les accidents liés à l'alcool et aux distracteurs.

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

	Euros	%
DOTATION MILDECA (type d'actions)	65 815	64%
Prévention	41 795	64%
Milieu scolaire	10 300	25%
Enseignement supérieur	-	0%
Milieu festif	12 075	29%
Milieu professionnel	9 980	24%
Addictions sans produit	8 500	20%
Autres	940	2%
Sécurité, tranquillité publique et loi	16 020	24%
Public sous-main de justice	700	4%
Délinquance et entrée dans le trafic	3 000	19%
Conduites dopantes et médicaments	-	0%
Tabac et boissons alcoolisées	12 320	77%
Populations vulnérables	8 000	12%
Populations en errance	1 000	13%
Jeunes consommateurs	-	0%
Soutien à la parentalité	-	0%
Femmes	-	0%
Autres	7 000	88%
Formation	-	0%
Etudes, diagnostics et communication	-	0%
Autres	-	0%
CREDITS ADDITIONNELS (cofinancement des actions)	37 789	36%
ARS	2 700	7%
Cohésion sociale (DDCS)	-	0%
FIPD	-	0%
Politique de la ville	5 600	15%
PDASR	1 900	5%
Justice	-	0%
Etat (autres)	10 106	27%
Collectivités territoriales	10 000	26%
Associations	-	0%
Autres	7 483	20%
FINANCEMENT TOTAL	103 604	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	en euros	en euros	%	Nombre	Taux de reconduction
Haute-Corse	45 875	24 189	42%	8	50%
Corse du Sud + région	19 940	13 600	-	7	14%
Total	65 815	37 789	36%	15	21%

Grand-Est

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	774 491	46%
Prévention		398 462	51%
	Milieu scolaire	161 955	41%
	Enseignement supérieur	10 624	3%
	Milieu festif	75 641	19%
	Milieu professionnel	26 056	7%
	Addictions sans produit	62 225	16%
	Autres	61 961	16%
Sécurité, tranquillité publique et loi		158 244	20%
	Public sous-main de justice	118 444	75%
	Délinquance et entrée dans le trafic	20 800	13%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	19 000	12%
Populations vulnérables		180 685	23%
	Populations en errance	117 350	65%
	Jeunes consommateurs	11 000	6%
	Soutien à la parentalité	-	0%
	Femmes	5 000	3%
	Autres	47 335	26%
Formation		28 600	4%
Etudes, diagnostics et communication		-	0%
Autres		8 500	1%
CREDITS ADDITIONNELS	(cofinancement des actions)	892 990	54%
ARS		281 080	31%
Cohésion sociale (DDCS)		63 136	7%
FIPD		-	0%
Politique de la ville		45 395	5%
PDASR		3 800	0%
Justice		5 650	1%
Etat (autres)		40 565	5%
Collectivités territoriales		173 575	19%
Associations		16 846	2%
Autres		262 943	29%
FINANCEMENT TOTAL		1 667 481	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	en euros	euros	%	Nombre	Taux de reconduction
Bas-Rhin	153 491	161 306	51%	17	57%
Haut Rhin	109 000	82 586	43%	12	33%
Aube	44 000	92 500	68%	13	20%
Haute-Marne	24 500	34 954	59%	15	38%
Marne	79 500	138 029	63%	12	47%
Ardennes	38 000	139 229	79%	10	75%
Meurthe-et-Moselle	102 500	-	0%	16	56%
Meuse	26 000	-	0%	10	50%
Moselle	146 500	242 146	62%	24	54%
Vosges	51 000	2 240	4%	12	50%
Région	-	-	-	0	0%
Total	774491	892990	54%	141	44%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et collectivités territoriales en 2022

Aube (10)

Commune de Troyes : Action de sensibilisation du jeune public et de leurs familles aux risques d'addictions au sein d'un établissement du second degré.

Commune de Romilly-sur-Seine : projet de prévention des écrans sur la vie des jeunes et des familles, de soutien à la parentalité et de déstructuration des représentations véhiculées par la société à travers deux actions :

- Organisation d'un concours photos auprès des collégiens et lycéens de la commune. Les élèves ont envoyé une photo en lien avec la thématique et dont l'objectif est de servir de support de prévention des écrans. Les dix gagnants ont reçu un lot.
- Création d'un court-métrage sur la sensibilisation aux écrans par dix collégiens volontaires. Ce film doit ensuite permettre de travailler avec les jeunes et les parents et d'échanger sur la thématique des écrans.

Troyes Champagne Métropole : Diffusion du pack « maîtrise ta soirée »

Meurthe et Moselle (54)

Commune de Frouard : Mise en œuvre de diverses actions au niveau de la collectivité pour :

- Lutter contre les conduites addictives.
- Promouvoir un bon usage des écrans et prévenir l'installation ou l'intensification d'usages problématiques des écrans à Frouard.
- Renforcer la coordination des différents acteurs intervenant dans le champ de la santé et de la prévention des conduites addictives.
- Renforcer les connaissances et compétences des adultes en situation de responsabilité sur les conduites à risques.
- Rendre visible et accessible l'offre d'activités alternatives à la sur-consommation des écrans et des réseaux sociaux à travers des temps festifs et conviviaux.

Bas Rhin (67)

Euro Métropole de Strasbourg : travaux d'intérêts collectifs à vocation citoyenne à destination des mineurs

Haut Rhin (68)

Commune de Mulhouse : Actions à destination des pré-adolescents et de leurs parents relatives à l'usage des écrans.

Axe 1 :

- Sensibiliser les pré-adolescents et leurs parents aux risques liés aux conduites addictives et notamment l'usage des écrans – mobiliser et outiller les parents contre les risques accrus de conduites à risques lors du passage à l'adolescence (écrans, réseaux sociaux, jeux en ligne...)
- Développer le dialogue parents/enfants sur ces thématiques.
- 1 atelier de 2h30 proposé à chaque classe de 6ème et animé par un travailleur social et un psychologue du CAP ;
- Les éducateurs spécialisés de la ville de Mulhouse, présents au sein de 5 collèges de Bourtzwiller, Wolf, Jean Macé, Kennedy, et de Saint Exupéry sont également des repères pour les enfants s'ils sont confrontés à des difficultés.
- 1 atelier de 2h30 proposé aux parents
- 1 atelier de 2h30 à destination des parents (1 par collège).

Axe 2 : Information et sensibilisation aux addictions (protoxyde d'azote, drogues, alcool, tabac) auprès des classes de 4è et 3è du collège Wolf par le Cap (10 classes environ)

Hauts-de-France

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

	Euros	%
CREDITS MILDECA (type d'actions)	700 570	37%
Prévention	368 870	53%
Milieu scolaire	199 602	54%
Enseignement supérieur	2 500	1%
Milieu festif	79 348	22%
Milieu professionnel	29 200	8%
Addictions sans produit	15 680	4%
Autres	42 540	12%
Sécurité, tranquillité publique et loi	220 373	31%
Public sous-main de justice	147 850	67%
Délinquance et entrée dans le trafic	30 023	14%
Conduites dopantes et médicaments	-	0%
Tabac et boissons alcoolisées	42 500	19%
Populations vulnérables	98 900	14%
Populations en errance	77 300	78%
Jeunes consommateurs	-	0%
Soutien à la parentalité	21 600	22%
Femmes	-	0%
Autres	-	0%
Formation	9 427	1%
Etudes, diagnostics et communication	3 000	0%
Autres	-	0%
COFINANCEMENTS	1 169 655	63%
ARS	175 715	15%
Cohésion sociale (DDCS)	-	0%
FIPD	67 430	6%
Politique de la ville	26 510	2%
PDASR	3 800	0%
Justice	45 721	4%
Etat (autres)	237 088	20%
Collectivités territoriales	381 746	33%
Associations	43 145	4%
Autres	188 500	16%
FINANCEMENT TOTAL	1 870 225	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Nord	248 717	474 761	66%	0	54%
Pas-de-Calais	159 633	329 808	67%	11	70%
Aisne	71 698	41 297	37%	9	46%
Oise	66 050	169 657	72%	17	44%
Somme	97 222	96 032	50%	8	70%
Région	57 250	58 100	50%	0	57%
Total	700 570	1 169 655	63%	114	57%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et collectivités territoriales en 2022

Aisne (02)

Commune d'Hirson : Programme d'actions mis en œuvre par la collectivité :

- Interventions de la compagnie Acaly auprès des élèves par le biais d'un spectacle « La boîte à maux » (théâtre-forum) auprès de classes de collège, de lycées général et professionnel
- Ateliers d'animation sur les consommations de drogues et les addictions auprès des élèves de trois collèges de la ville
- Mise en place de temps d'échanges et d'information par le coordinateur adolescent du CCAS de la ville, formé aux addictions, dans des classes de la collectivité (renforcement des compétences psycho-sociales, sensibilisation et prévention de l'usage détourné du protoxyde d'azote et de nouveaux produits ainsi que de l'usage abusif des écrans)

Commune de Chauny : Intervention de la compagnie Masquarades pour trois saynètes interactives sur la poly consommation de produits psychotropes dans des classes de la collectivité.

Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry : Mise en œuvre de diverses actions pour lutter contre les conduites addictives :

- Etat des lieux des professionnels et des actions proposées sur les addictions par le groupe opérationnel du CISPD
- Mise en place d'actions de prévention des addictions auprès des jeunes notamment les moins de 12 ans (tabac, cigarettes électroniques, jeux vidéo) sur le temps scolaire et hors temps scolaires comme dans les centres sociaux
- Installation de stands de prévention lors de moments festifs et culturels afin de sensibiliser le public sur les dangers de la consommations d'alcool et des drogues
- Organisation d'un forum de prévention et de la sécurité routière (addictions, usage de stupéfiants et d'alcool au volant...)

Nord (59)

Commune d'Auby : Sensibiliser les agents de la Ville d'Auby aux conduites addictives sur le lieu du travail (alcool, drogues, tabagisme, jeux, smartphones...) et aux risques encourus. Ouvrir le dialogue sur ces problématiques et orienter vers les structures d'aides adéquates.

Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre : Mise en œuvre d'actions de lutte contre les addictions, notamment aux écrans, sur l'ensemble de l'environnement de l'enfant :

- Sensibiliser les familles du territoire aux addictions et aux méfaits des écrans.
- Déployer le programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) à destination des familles dont les enfants ont entre 6 et 11 ans.
- Promouvoir la montée en compétences des professionnels du territoire.

Oise (60)

Communauté d'agglomération de Beauvais : Lutter plus efficacement contre la récurrence et les addictions en mettant en place un accompagnement renforcé, régulier et adapté, favorisant la réinsertion sociale et professionnelle et le traitement des addictions des personnes suivies.

Commune de Liencourt : Actions de prévention des comportements à risque chez les jeunes et de lutte contre les conduites addictives sur l'année et mobilisant différents leviers :

- Les activités, ateliers, initiations, expositions, sorties, temps forts et animations locales proposées les mercredis, pendant les vacances, samedi et/ou soirées permettent aux jeunes de s'ouvrir sur l'extérieur, d'être initiés à de nouveaux apprentissages, de prendre confiance en eux et d'être valorisés.
- En parallèle, ils seront informés et sensibilisés aux effets, enjeux et dangers des substances psychoactives. Un travail partenarial est mené pour répondre au mieux aux besoins du projet, des équipes, des jeunes et des familles.

Commune de Noyon : Actions menées par la collectivité :

- Offrir un espace et un cadre sécurisants aux jeunes des quartiers prioritaires de la ville, propice à l'écoute, à la communication, à l'instauration d'une relation de confiance et à l'épanouissement personnel afin de prévenir l'entrée et/ou l'ancrage dans la délinquance des adolescents et jeunes majeurs (12-24 ans)
- Prévenir le décrochage scolaire et professionnel
- Accompagner le lien et la communication des jeunes avec leur entourage
- Favoriser la montée en compétence psycho-sociale et psycho-émotionnelle
 - Développer l'estime de soi et l'autonomie
 - Provoquer un changement et une prise de conscience du danger et du risque chez les jeunes
 - Peser dans la balance décisionnelle des jeunes et les amener à mieux considérer leurs choix
 - Prévenir les conduites à risques (tous types d'addictions et autres problématiques)

Pas de Calais (62)

SIVOM de la Communauté du Bruaysis : Mise en œuvre d'actions à destination des jeunes et des familles :

- Diagnostic auprès des élèves sur leur mode de consommation des produits suivants : tabac-chicha, alcool, cannabis, usage des écrans
- Pièce de théâtre dans chaque collège avec la compagnie la Mule, suivie d'un débat
- Café des parents et/ou diffusion d'une information via les espaces numériques de travail afin de présenter le projet, les actions tout au long de l'année, les structures d'aide et d'accompagnement autour des addictions sur le territoire
- Quatre ateliers de prévention au choix pour chaque classe dans chaque collège sur les thèmes : tabac-chicha, alcool, cannabis, et écrans.

Commune d'Arras : Projet global autour de la prévention santé jeunes jusqu'en fin d'année 2022. Plan d'actions santé envers le public jeune (8-25 ans) avec une priorité sur la jeunesse (12-18 ans).

Communauté de communes du Sud-Artois : Réalisation de trois projets autour de la prévention de la reprise de la vie festive et de la réduction des risques en lien avec les 16-20 ans de la collectivité (lycéens, jeunes de la mission locale).

- Création du guide " les bons gestes pour bien faire la fête"
- Organisation d'une journée dédiée à la prévention dans l'établissement scolaire (faire venir les gendarmes, structures de préventions santé...)
- Intervention d'une troupe de théâtre qui en s'inspirant du vécu des jeunes (étape éponge) restituera des scènes de vie des jeunes.

Somme (80)

Commune d'Amiens : Soirée sensibilisation prévention aux étudiants lors de la Journée d'Accueil des Étudiants (JAE)

Ile-de-France

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	2 061 961	26%
Prévention		694 267	34%
	Milieu scolaire	313 643	45%
	Enseignement supérieur	11 000	2%
	Milieu festif	63 033	9%
	Milieu professionnel	88 500	13%
	Addictions sans produit	53 000	8%
	Autres	165 091	24%
Sécurité, tranquillité publique et loi		123 209	6%
	Public sous-main de justice	81 791	66%
	Délinquance et entrée dans le trafic	14 600	12%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	26 818	22%
Populations vulnérables		1 173 485	57%
	Populations en errance	1 109 712	95%
	Jeunes consommateurs	19 742	2%
	Soutien à la parentalité	29 500	3%
	Femmes	4 531	0%
	Autres	10 000	1%
Formation		31 000	2%
Etudes, diagnostics et communication		15 000	1%
Autres		25 000	1%
CREDITS ADDITIONNELS	(cofinancement des actions)	5 813 208	74%
	ARS	2 720 315	47%
	Cohésion sociale (DDCS)	5 000	0%
	FIPD	96 800	2%
	Politique de la ville	11 700	0%
	PDASR	44 225	1%
	Justice	62 300	1%
	Etat (autres)	772 716	13%
	Collectivités territoriales	1 411 852	24%
	Associations	18 965	0%
	Autres	669 335	12%
FINANCEMENT TOTAL		7 875 169	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Essonne	85 742	149 430	64%	15	80%
Hauts-de-Seine	97 991	66 822	41%	20	68%
Paris	1 127 703	2 661 361	70%	10	100%
Seine-et-Marne	97 991	173 417	64%	11	55%
Seine-St-Denis	183 732	1 476 347	89%	21	62%
Val-de-Marne	85 742	241 808	74%	17	82%
Val-d'Oise	110 000	116 339	51%	18	72%
Yvelines	85 742	472 165	85%	43	70%
Région	187 318	455 519	71%	13	77%
Total	2061961	5813208	74%	168	74%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales 2022

Seine et Marne (77)

Commune de Mitry-Mory : Assurer une information qui permet de renforcer chez les jeunes leur compétence et leur connaissance sur les dangers liés aux conduites addictives :

- Sensibiliser et prévenir les élèves lycéens des dangers liés aux conduites à risques
- Prévenir l'usage des stupéfiants et les infractions de proximité que ce phénomène engendre
- Sensibiliser les jeunes et les adultes aux prises de risques avec ou sans consommation de produits
- Favoriser l'identification des différents acteurs médico-sociaux, de soins et les associations de proximité dans ce domaine d'intervention
- Savoir repérer les consommateurs pour mieux les accompagner vers les structures

Seine Saint Denis (93)

Commune de Rosny-sous-Bois : Actions de prévention adaptées aux besoins recensés auprès des différents acteurs et lieux d'accueil du public (établissements du second degré, mission locale, ALJT, centres socio-culturels), selon les publics et les produits psychoactifs consommés. Les supports sont adaptés à chaque public.

Val de Marne (94)

Commune de Chennevières-sur-Marne : Plan d'action global pour lutter contre les conduites addictives :

- Réaliser des animations sur les addictions et l'usage d'internet, auprès des enfants et des adolescents, afin de leur faire prendre conscience des risques qu'ils encourent et leur donner les moyens de s'en prémunir.
- Mettre en place des permanences psychologiques pour écouter et accompagner les jeunes canavérois en situation de dépendance ou ayant des comportements à risques.
- Mise en place d'animations de 1h30 par classe autour des risques et dérives d'internet réalisées par une association spécialisée auprès de classes élémentaires situées en quartier prioritaire et des classes de 6ème des deux collèges, dont l'un est en quartier prioritaire.
- Mise en place d'animations de 1h autour de la prévention des addictions et des conduites à risques, relatives à la consommation de produits licites ou illicites auprès des élèves de 3ème

du collège classé en quartier prioritaire. Intervention en binôme des psychologues du Centre Municipal la Colline et du Point Ecoute (Maison de l'Adolescent).

- Consultations psychologiques à la Colline afin de soutenir les adolescents et/ou les parents

Commune d'Arcueil : Mise en œuvre d'un plan d'actions pour lutter contre les conduites addictives :

- Constitution d'un groupe de travail composé de professionnels de la santé et de la jeunesse (Services PMS et Jeunesse,MCATMS, CSAPA/CJC Ithaque de Villejuif, AEF 93/94, collège Dulcie September), afin de réfléchir à des pistes d'actions communes et de créer un cadre partenarial local.
- Réalisation d'une campagne d'information et de sensibilisation à destination du grand public : une centaine d'affiches ont été apposées dans des secteurs stratégiques de la collectivité (halls d'immeuble appartenant à VALDEVY, commerces, espace public, structures jeunesse, Collège, Maison des Solidarités...) et publication dans le journal municipal et réseaux sociaux de la Ville.
- Formation (animée par la MCATMS) d'une dizaine de professionnels de terrain, qui travaillent avec la Jeunesse (animateur, éducateur, Vie scolaire du collège, PM) sur les pratiques addictives et le protoxyde d'azote.
- Création d'une vidéo de prévention par un groupe de jeunes (constitué et suivi par le club Oxy'jeunes et l'AEF 93/94): s'inspirer de la technique journalistique du micro-trottoir; recueillir les témoignages du public jeunes et des spécialistes de la santé, etc. Le but étant de créer des messages préventifs par les jeunes et pour les jeunes, en se basant sur leur réflexion et leur réalité. → La MCATMS et le CSAPA/CJC Ithaque accompagnent le groupe dans ce travail : temps de sensibilisation en amont et aide au projet vidéo.
- Diffusion de cette vidéo sur les réseaux sociaux des différents partenaires (Instagram, site internet, Snapchat, Tiktok...) et sur des temps de sensibilisation en milieu scolaire auprès des élèves de 4ème et 3ème dans le cadre du CESC, nécessitant la formation spécifique d'intervenants au sein de la MCATMS - rentrée scolaire 2022/2023

Val d'Oise (95)

Commune de Bezons : Atelier de sensibilisation et d'un espace jeu vidéo pour évoquer les dangers de la surconsommation et distribuer des plaquettes informatives.

Commune de Soisy-sous-Montmorency : Mise en œuvre d'actions de prévention auprès des adolescents de la ville pour prévenir les risques liés à la consommation de tabac, de la chicha, des cigarettes électroniques, d'alcool, de cannabis et l'usage abusif des écrans.

- Séances d'animation du jeu de prévention « contr'addictions 2 » pour les élèves de 4ème
- Séances d'animation du jeu de prévention « les écrans ? Je gère » pour les élèves de 6^{ème}

Commune de Villiers le Bel : Actions de prévention des conduites addictives :

- Sensibilisation sur les addictions en général et sur le protoxyde d'azote et la chicha en particulier en direction des 4 collèges et du lycée professionnel présents sur la commune, avec « théâtre forum »
- Formation des professionnels encadrant (par l'association Addictions)
- Sensibilisation au sein des centres socioculturels
- Réalisation d'un flyer de sensibilisation

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

	Euros	%
DOTATION MILDECA	414 883	26%
Prévention	231 712	56%
Milieu scolaire	81 201	35%
Enseignement supérieur	7 200	3%
Milieu festif	53 175	23%
Milieu professionnel	18 800	8%
Addictions sans produit	-	0%
Autres	71 336	31%
Sécurité, tranquillité publique et loi	118 750	29%
Public sous-main de justice	76 330	64%
Délinquance et entrée dans le trafic	3 350	3%
Conduites dopantes et médicaments	-	0%
Tabac et boissons alcoolisées	39 070	33%
Populations vulnérables	54 121	13%
Populations en errance	33 121	61%
Jeunes consommateurs	5 000	9%
Soutien à la parentalité	14 000	26%
Femmes	-	0%
Autres	2 000	4%
Formation	10 300	2%
Etudes, diagnostics et communication	-	0%
Autres	-	0%
CREDITS ADDITIONNELS (cofinancement des actions)	1 188 609	74%
ARS	372 639	31%
Cohésion sociale (DDCS)	-	0%
FIPD	-	0%
Politique de la ville	-	0%
PDASR	1 000	0%
Justice	-	0%
Etat (autres)	10 360	1%
Collectivités territoriales	663 313	56%
Associations	9 030	1%
Autres	132 267	11%
FINANCEMENT TOTAL	1 603 492	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Calvados	71 735	77 221	74%	10	80%
Manche	57 063	11 630	52%	2	50%
Orne	26 130	94 716	17%	10	80%
Eure	73 721	-	78%	5	40%
Seine-Maritime	136 234	932 493	0%	36	67%
Région	50 000	72 549	87%	6	50%
Total	414 883	1 188 609	49%	69	61%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et collectivités territoriales en 2022

Seine-Maritime (76)

Commune de Rouen : Actions menées au sein des quartiers politiques de la ville de Rouen (Haut de Rouen et Grammont)

- Association de la population cible à des acteurs de la jeunesse pour construire des outils de prévention adaptés à leur âge (ex : capsules vidéo à diffuser sur les réseaux sociaux) et diffuser des messages adaptés auprès de leurs pairs
- Construction d'une culture et de pratiques professionnelles communes sur les conduites addictives des jeunes: formation des acteurs de la jeunesse (La Boussole), mise en place d'un groupe de suivi des situations complexes liées aux addictions
- Développer des actions de prévention sur les conduites addictives spécifiques, via 6 médiateurs pilotés par le service jeunesse, à destination des jeunes des QVP ;
- Travail prioritaire sur 2 problématiques peu traitées : jeux d'argent (paris sportifs en ligne) et consommation de chicha ;
- Actions d'aller-vers : accompagnement physique des jeunes vers la Consultation Jeunes Consommateurs, création d'un tchat local via les réseaux sociaux, mise en place de permanences locales

Commune de Neufchâtel en Bray : Projet global de prévention dans et hors milieu scolaire, avec un volet addiction (collèges et lycées public, privé et agricole, maison familiale et rurale, centre social municipal). Les partenaires mettent en avant l'intérêt de rendre les jeunes acteurs de prévention au bénéfice de leur santé et des personnes qui les entourent et souhaitent continuer dans cette orientation. Les problématiques autour des écrans et des dangers liés à l'accès à Internet, sur la santé ainsi que les gestes de violence sont annuellement évoquées.

Le travail sur les Compétences Psycho-Sociales reste l'un des objectifs principaux du projet. Pour mener à bien l'action, un panel d'interventions sur les différentes thématiques de santé est programmé et ce, en y associant des groupes de jeunes dans sa réalisation. Les principaux sujets abordés seront la prévention tabac, la prévention des conduites à risque. Des consultations jeunes consommateurs et une action de prévention routière sont également organisées.

Commune de Darnétal : Projet global de prévention mis en œuvre par la collectivité, grâce notamment au développement des compétences psycho-sociales qui permettent de prévenir ou de retarder l'entrée en consommation de produits psychoactifs :

- Moments d'échanges de partage, avec l'enseignant sur différents thèmes à partir de lectures. Echange d'avis, développement de l'esprit critique.
- Intervention auprès des Cm2/6ème dans la liaison Cm2/6ème. Intervention sur l'utilisation des jeux vidéo, des écrans (outils de prévention de la Mutualité française), soutien à la parentalité et rencontre programmée avec les parents sur ce thème.
- Intervention de la Passerelle auprès des 4ème : informer les élèves sur les risques liés aux consommations de produits psychoactifs tout en renforçant leurs compétences psychosociales afin de retarder les premières expérimentations. Notions qui sont reprise avec la documentaliste en vue d'effectuer des recherches documentaires sur ce thème.
- Intervention pour les 3ème de la Police Nationale sur les stupéfiants, sensibilisation et rappel à la loi
- Interventions sur ce thème par des associations dont « La Passerelle », travail de lien avec l'infirmière scolaire.

Nouvelle-Aquitaine

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

	Euros	%
CREDITS MILDECA		
	745 599	18%
Prévention	432 966	58%
Milieu scolaire	222 888	51%
Enseignement supérieur	6 742	2%
Milieu festif	104 613	24%
Milieu professionnel	24 785	6%
Addictions sans produit	28 790	7%
Autres	45 148	10%
Sécurité, tranquillité publique et loi	93 100	12%
Public sous-main de justice	30 500	33%
Délinquance et entrée dans le trafic	18 600	20%
Conduites dopantes et médicaments	13 500	15%
Tabac et boissons alcoolisées	30 500	33%
Populations vulnérables	151 899	20%
Populations en errance	58 699	39%
Jeunes consommateurs	11 300	7%
Soutien à la parentalité	20 000	13%
Femmes	11 600	8%
Autres	50 300	33%
Formation	52 134	7%
Etudes, diagnostics et communication	9 500	1%
Autres	6 000	1%
COFINANCEMENTS	3 402 532	82%
ARS	1 299 138	38%
Cohésion sociale (DDCS)	16 000	0%
FIPD	95 900	3%
Politique de la ville	56 041	2%
PDASR	20 600	1%
Justice	77 709	2%
Etat (autres)	588 158	17%
Collectivités territoriales	769 419	23%
Associations	39 218	1%
Autres	440 349	13%
FINANCEMENT TOTAL	4 148 131	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Dordogne	35 082	12 481	26%	12	50%
Gironde	139 261	1 488 335	91%	35	94%
Landes	46 195	126 371	73%	10	90%
Lot-et-Garonne	41 536	129 405	76%	12	30%
Pyrénées-Atlantiques	69 750	98 778	59%	22	86%
Corrèze	33 876	12 058	26%	6	83%
Creuse	19 898	-	0%	9	33%
Haute-Vienne	48 188	114 151	70%	20	75%
Charente	38 456	288 111	88%	10	70%
Charente Maritime	61 594	421 594	87%	16	56%
Deux-Sèvres	43 116	61 065	59%	12	33%
Vienne	56 034	130 409	70%	12	58%
Région	112 613	519 774	82%	7	43%
Total	745 599	3 402 532	82%	183	62%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Charente-Maritime (17)

Commune de La Rochelle : Action visant à réduire les risques liés à la consommation de produits psychoactifs chez les jeunes lors des événements festifs.

Communauté de communes Aunis Atlantique : plan intercommunal avec trois objectifs :

- Renforcer les connaissances et compétences des parents sur les enjeux et déterminants des conduites addictives liées aux écrans
- Renforcer les dynamiques partenariales à l'échelle du territoire
- Communiquer auprès du grand public sur la thématique de la santé mentale

Dordogne (24)

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois : Plusieurs actions organisées par la collectivité ont bénéficié du soutien de la préfecture :

- Conférence auprès des élèves du lycée de Ribérac, réalisée par Camel Guelloul, puis implication des parents avec une conférence pendant la semaine de la parentalité.
- Interventions « Promeneurs du net » en milieu scolaire.
- Ateliers de la Ligue de l'enseignement sur le cyber-harcèlement.
- Soirée réalité virtuelle à destination des parents, afin de parler de l'implication du virtuel dans notre quotidien.

Gironde (33)

Communauté de Communes Pays Foyen : Deux actions à destination des élèves de la collectivité ont été organisées :

- Intervention d'une troupe de théâtre pendant la semaine sans écran. Outil passerelle qui vise une prise de conscience du public. L'action se déroule en deux temps, une pièce d'une heure puis un échange/débat d'une heure
- Journée au collège et théâtre de prévention

Commune du Bouscat : Animations dans les collèges et à l'accueil de loisirs (ALSH), expositions, conférence débat.

Communauté de communes de Blaye : Organisation de divers événements sur la lutte contre les conduites addictives :

- Rencontre avec des partenaires santé (camion santé du CH de Blaye, addictologue)
- Distribution de ressources informatives sur les drogues et l'alcool
- Activités.

Commune de Bordeaux : Mise en œuvre de plusieurs projets pour mobiliser contre les conduites addictives :

- Documentation très visuelle pour être accessible à tous.
- Exposition pendant le mois de mai sur les quais de Bordeaux
- Création de matériel pédagogique

Lot et Garonne (47)

Communauté de communes Fumel Vallée du Lot : Organisation d'actions pour :

- Sensibiliser les adolescents de façon interactive et ludique sur les risques liés aux conduites addictives.
- Réduire les représentations banalisées que les jeunes peuvent avoir.
- Faire prendre conscience aux jeunes des risques et analyser les avantages et inconvénients liés à telles attitudes ou tels comportements.
- Interpeller et susciter la réflexion sur les comportements et consommations.

Pyrénées-Atlantiques (64)

Commune d'Hendaye : Actions de lutte contre les conduites à risque et d'accompagnement de la parentalité :

- Poursuite et amélioration de la prévention en milieu festif, en partenariat avec la Croix rouge (événement festifs locaux, incitation aux boissons non alcoolisées par les associations lors de leurs événements ou lors des fêtes...)
- Intervention de deux animateurs jeunes dans les établissements scolaires et dans les quartiers.
- Poursuite du "Parcours citoyen" à destination des jeunes scolaires ou utilisateurs de structures communales (CCAS, centre social, association "Planète école", Recycl'Arte...) : incitation au bénévolat et valorisation par un groupe d'accueillants.
- Conception et édition d'un document récapitulatif des aides au profit des jeunes (mobilité, inclusion...).
- Cycle de conférences destinées aux parents et/ou aux jeunes sur la parentalité, la relation aux médias...

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
CREDITS MILDECA	(type d'actions)	742 843	22%
Prévention		563 111	76%
	Milieu scolaire	275 003	49%
	Enseignement supérieur	8 200	1%
	Milieu festif	195 545	35%
	Milieu professionnel	12 430	2%
	Addictions sans produit	17 318	3%
	Autres	54 615	10%
Sécurité, tranquillité publique et loi		68 623	9%
	Public sous-main de justice	40 000	58%
	Délinquance et entrée dans le trafic	4 000	6%
	Conduites dopantes et médicaments	14 560	21%
	Tabac et boissons alcoolisées	10 063	15%
Populations vulnérables		84 084	11%
	Populations en errance	23 378	28%
	Jeunes consommateurs	9 500	11%
	Soutien à la parentalité	18 346	22%
	Femmes	12 360	15%
	Autres	20 500	24%
Formation		17 125	2%
Etudes, diagnostics et communication		4 900	1%
Autres		5 000	1%
COFINANCEMENTS		2 652 998	78%
ARS		638 767	24%
Cohésion sociale (DDCS)		27 600	1%
FIPD		105 404	4%
Politique de la ville		48 700	2%
PDASR		97 818	4%
Justice		10 690	0%
Etat (autres)		873 337	33%
Collectivités territoriales		551 947	21%
Associations		23 018	1%
Autres		275 717	10%
FINANCEMENT TOTAL		3 395 841	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Aude	39 139	29 449	43%	10	80%
Gard	78 625	484 083	86%	9	68%
Hérault	116 363	138 505	54%	76	100%
Lozère	16 733	52 708	76%	19	55%
Pyrénées-Orientales	64 446	108 026	63%	8	62%
Ariège	26 698	475 911	95%	4	82%
Aveyron	33 941	90 340	73%	9	72%
Gers	25 501	30 588	55%	15	70%
Haute-Garonne	155 335	440 637	74%	21	77%
Hautes-Pyrénées	33 941	6 000	15%	0	62%
Lot	22 625	151 298	87%	15	44%
Tarn	46 657	447 719	91%	7	60%
Tarn-et-Garonne	37 714	73 530	66%	8	72%
Région	45 125	124 204	73%	0	33%
Total	742 843	2 652 998	78%	168	74%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Ariège (9)

Communauté de communes Pays de Tarascon : Organisation d'ateliers collectifs pour les personnes souffrant d'addictions et leur entourage.

Aude (11)

Commune de Carcassonne : Stands d'informations et de conseils d'aide à l'arrêt du tabac.

Carcassonne Agglo : Campagne de prévention sur les conduites addictives auprès du public adolescent des Accueils de Loisirs Ados du CIAS Carcassonne Agglo Solidarité.

Aveyron (12)

Commune de Millau : Démontrer aux jeunes que l'on peut se faire plaisir et avoir des sensations fortes sans avoir recours à différentes substances. Profiter des moments de convivialités pour faire passer un message de prévention afin que les jeunes comprennent les risques auxquels ils s'exposent en cas de consommation.

Gard (30)

Commune d'Aigues-Mortes : opération de sensibilisation et de prévention sur les problématiques des jeunes. Le but étant d'une part, une prise de conscience des risques et des dangers liés aux différentes conduites à risques. D'autre part, les rendre acteurs et porteurs d'un projet et de promouvoir le lien social en favorisant la mixité des différents quartiers de la ville et des communes environnantes. Cette opération est réalisée dans le cadre du Festi'jeunes, une manifestation gratuite en direction des jeunes âgés de 11 à 18 ans. Elle réunit des partenaires éducatifs proposant plusieurs actions d'animation. Elle s'inscrit dans une démarche citoyenne, éducative et préventive.

Commune de Nîmes : le projet répond au besoin de réduire les risques en milieu festif et l'usage de substances licites et illicites. Trois objectifs ont été fixés :

- Lutter contre les nouveaux phénomènes dangereux d'addiction en milieu festif
- Sensibiliser les publics jeunes (13-25 ans)
- Equiper les établissements nocturnes d'un dispositif

Pour ce faire, une démarche d'aller-vers le public cible a été engagée dans un premier temps, afin de créer du lien et de favoriser l'accès au dispositif de réduction des risques et au CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues).

Haute Garonne (31)

Commune de Tournefeuille :

Commune de Saint-Orens de Gameville : Actions de prévention autour de l'utilisation des écrans, des jeux violents et du décryptage de l'information.

Gers (32)

Communauté communes Grand Auch Coeur de Gascogne : Deux actions réalisées :

- Mobilisation et accompagnement vers l'emploi des jeunes
- Prévenir les consommations de produits psychoactifs.

Commune de Fleurance : Organisation du « JOUR J 16/25 ans » 2022 avec un volet de prévention des addictions.

Hérault (34)

Commune de Frontignan :

Commune de Mauguio :

Lot (46)

Commune de Figeac : Animations et maraudes menées à l'occasion des repas de classe pré vacances à FIGEAC en vue de sensibiliser les jeunes aux risques de la surconsommation d'alcool et de drogues.

Pyrénées orientales (66)

Communauté de commune des Aspres : L'action consiste à continuer le travail de médiation pour créer et maintenir du lien en direction de mineurs repérés pour des comportements à risque en matière de consommation de drogues. Le service jeunesse en lien avec les partenaires locaux cible des jeunes aux comportements sociaux défavorables. Les animateurs du service jeunesse vont à leur rencontre pour leur proposer de s'investir dans des projets d'utilité sociale (artistique, environnementaux, organisation ou participation à des événements). En s'investissant dans ces projets citoyens, le service jeunesse propose aux jeunes de les soutenir financièrement dans des projets de formation au permis de conduire ou la réalisation de projets de loisirs.

Du point de vue préventif, ces actions doivent permettre de créer du lien et de mieux repérer les problématiques de délinquance. Permettre à ces jeunes d'avoir un rôle positif sur leur commune est intéressant pour leur confiance en eux et le regard que l'on porte sur eux ; c'est permettre d'éloigner les jeunes des comportements à risques et de leur donner envie de se projeter sur des activités gratifiantes, enrichissantes, épanouissantes. Une dizaine de projets sont prévus pendant l'année. Leurs formes sont déclinées en fonction des centres d'intérêts des jeunes et des communes où ils se déroulent. Afin de rendre accessible l'action à tous les jeunes du territoire, le service jeunesse propose un transport pour acheminer les jeunes sur les lieux d'activités.

Communauté de communes du Vallespir : Déploiement du programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) pour renforcer les compétences familiales, faisant partie des programmes à

données probantes. Chaque édition rassemble un groupe d'une dizaine familles autour de 14 sessions consécutives (1/semaine - hors vacances scolaire). PSFP s'adresse aux familles avec des enfants de 6-11 ans.

Tarn et Garonne (82)

Communauté de communes Quercy Rouergue Gorge de l'Aveyron : Mise en place de permanences sous la forme d'un espace pluri-partenarial regroupant des professionnels de secteur social, éducatif et juridique intervenant sur le territoire pour offrir un lieu d'accueil et d'écoute. Permanences les mercredis après-midi au Point Information Jeunesse de la maison de service au public (MSAP).

Communauté d'agglomération Grand-Montauban : Mise en place d'un Forum Prévention, visant les collégiens de 3ème, de lycéens et du lycée des métiers de Montauban et du Grand Montauban. Déroulement sur 2 jours (8h30-12h30 et 13h30-16h30), avec en soirée un théâtre forum ouvert aux familles et au public au théâtre ODG.

Mise en place d'ateliers sur les conduites à risques, en fonction de la demande des établissements et du niveau des élèves.

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

	Euros	%
CREDITS MILDECA (type d'actions)	621 400	12%
Prévention	316 900	51%
Milieu scolaire	137 400	43%
Enseignement supérieur	30 000	9%
Milieu festif	79 000	25%
Milieu professionnel	31 000	10%
Addictions sans produit	4 500	1%
Autres	35 000	11%
Sécurité, tranquillité publique et loi	79 440	13%
Public sous-main de justice	79 440	100%
Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
Conduites dopantes et médicaments	-	0%
Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables	176 460	28%
Populations en errance	93 560	53%
Jeunes consommateurs	33 500	19%
Soutien à la parentalité	4 000	2%
Femmes	-	0%
Autres	45 400	26%
Formation	40 600	7%
Etudes, diagnostics et communication	-	0%
Autres	8 000	1%
COFINANCEMENTS	4 536 807	88%
ARS	2 888 285	64%
Cohésion sociale (DDCS)	178 981	4%
FIPD	142 932	3%
Politique de la ville	18 000	0%
PDASR	-	0%
Justice	14 000	0%
Etat (autres)	151 119	3%
Collectivités territoriales	659 059	15%
Associations	25 174	1%
Autres	459 257	10%
FINANCEMENT TOTAL	5 158 207	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Alpes de Haute-Provence	24 000	19 784	45%	3	57%
Alpes-Maritimes	96 000	283 804	75%	15	54%
Bouches du Rhône	181 500	1 299 838	88%	20	70%
Hautes-Alpes	20 000	38 100	66%	6	46%
Var	86 500	388 563	82%	13	44%
Vaucluse	73 300	206 803	74%	9	70%
Région	140 100	2 319 699	94%	5	57%
Total	621 400	4 536 807	88%	71	77%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Hautes Alpes (05)

Commune de Gap : Action de sensibilisation à la banalisation de la violence dans les jeux vidéo et réseaux sociaux et aux comportements à risques associés à des usages numériques non contrôlés

Communauté de communes du Buëch-Dévoluy : Sensibiliser les personnes sur les dépendances et les addictions au travers de la photographie.

Alpes-Maritimes (06)

Commune de Mouans-Sartoux : programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP).

Crédits 2021 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	256 762	32%
Prévention		129 362	50%
	Milieu scolaire	32 962	25%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	41 650	32%
	Milieu professionnel	-	0%
	Addictions sans produit	4 000	3%
	Autres	50 750	39%
Sécurité, tranquillité publique et loi		27 500	11%
	Public sous-main de justice	10 000	36%
	Délinquance et entrée dans le trafic	8 000	29%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	9 500	35%
Populations vulnérables		93 400	36%
	Populations en errance	42 900	46%
	Jeunes consommateurs	32 000	34%
	Soutien à la parentalité	-	0%
	Femmes	7 500	8%
	Autres	11 000	12%
Formation		5 500	6%
Etudes, diagnostics et communication		1 000	0%
Autres		-	0%
CREDITS ADDITIONNELS	(cofinancement des actions)	541 719	68%
	ARS	115 355	21%
	Cohésion sociale (DDCS)	92 922	17%
	FIPD	41 300	8%
	Politique de la ville	-	0%
	PDASR	4 000	1%
	Justice	-	0%
	Etat (autres)	38 545	7%
	Collectivités territoriales	119 850	22%
	Associations	-	0%
	Autres	129 747	24%
FINANCEMENT TOTAL		798 481	100%

Crédits 2022 ventilés par départements et en nombre de projets

Départements	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Loire-Atlantique	44 750	68 725	61%	15	73%
Maine-et-Loire	56 600	98 200	63%	8	63%
Mayenne	57 000	70 550	55%	10	60%
Sarthe	61 012	219 169	78%	11	82%
Vendée	29 400	17 845	38%	10	40%
Région	8 000	67 230	89%	3	67%
Total	256762	541719	68%	57	64%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Loire atlantique (44)

Communauté de communes du Pays d'Ancenis : Guide de prévention des addictions pour informer les parents, les professionnels et les acteurs de prévention sur les consommations et conduites à risques.

Commune de Rezé : Mise en place d'actions de prévention des addictions sur un trimestre.

Commune de Saint-Herblain : Animation flash-prévention sur l'espace public avec des diffusions d'informations.

Maine et Loire (49)

Commune d'Angers : "La tournée du patron" – action avec pour objectif de :

- Prévenir les conduites addictives, en évitant ou en retardant l'entrée en consommation
- Contribuer, via la prévention et la prise en charge des pratiques addictives, à renforcer la sécurité, la tranquillité publique, et l'application de la loi

Ce projet consiste à proposer aux gérants d'établissements de débits de boisson (bars, discothèque...) la mise à disposition gratuitement par la ville de pichets recyclables (minimum 1000) pour servir de l'eau à leurs clients. Ces pichets affichent des messages de prévention et sont en libre accès sur les tables et les comptoirs des établissements afin de favoriser et de faciliter la consommation d'eau lors de soirée festive, afin de modérer la consommation d'alcool, d'amoindrir les effets de l'alcool sur l'organisme et d'éviter les débordements et les prises de risques (notamment chez les plus jeunes - étudiants).

Ce projet comprend également la participation à l'édition sur des gobelets (écocups - minimum 5000) au nom de l'établissement, avec des messages de prévention sur la réduction des risques liés à l'alcool.

Commune d'Angers : Prolongation de l'équipe mobile de prévention les Noxambules. Les objectifs sont :

- Prévenir les conduites addictives, en évitant ou en retardant l'entrée en consommation

- Contribuer, via la prévention et la prise en charge des pratiques addictives, à renforcer la sécurité, la tranquillité publique, et l'application de la loi
- Réduire les risques et accompagner les populations les plus vulnérables

L'équipe est composée de 7 à 9 étudiants pairs et d'une professionnelle. Elle est formée à la prévention : alcool, tabac et produits psychoactifs, risques sexuels (contraception, IVG, IST) risques auditifs, sommeil ainsi qu'à la gestion de conflit, à la communication, à la formation premier secours en santé mentale (PSSM) et au PSC1. 8 séances d'analyse de la pratique sont également proposées à l'équipe. Elle est encadrée par une chargée de prévention, formée à la psychologie sociale de la santé. L'action se déroule en centre-ville, sous forme de déambulation sur l'espace public. Il s'agit d'une démarche d'"aller vers" et prévoit la présence à un point fixe (stand), afin de faciliter l'identification, la visibilité et permettre aux personnes qui le souhaitent de retrouver les Noxambules. Le stand favorise aussi l'utilisation de différents outils (quizz, jeux de carte, documents, plaquettes de prévention, produits de coupe du cannabis, etc.).

L'idée est d'ouvrir le dialogue avec le public jeune, dans le but de permettre aux jeunes rencontrés de se questionner sur leurs pratiques et leurs consommations et de réinterroger avec eux comment favoriser le bon déroulement d'une soirée pour eux-mêmes et pour les autres, tout en prévenant les conduites à risques. L'équipe distribue du matériel de prévention (préservatifs masculins et féminins, digues dentaires, éthylotests, bouchons d'oreille, réglettes tabac, alcool, drogues, sécurité routière, audition, contraception et premiers secours) ainsi que des bouteilles d'eau.

Autres actions réalisées : orientation vers les structures ressources, démonstration de matériel (préservatif féminin, éthylotests, bouchons d'oreille), évaluation de la dépendance tabac et cannabis grâce à des tests, évaluation d'alcoolémie (éthylomètre ou éthylotests).

L'équipe participe aussi à la réduction des risques en prenant en charge la gestion de certaines situations (ex : hyper-alcoolisation, ""bobologie"") et peut solliciter l'intervention des pompiers et/ou de la Police Nationale ou Municipale. L'équipe développe également des actions de sensibilisation en journée dans les lycées, centres de formation, maisons de quartiers, missions locales dans le centre-ville et les quartiers prioritaires de la ville d'Angers. Une chronique mensuelle est tenue sur l'émission radio G.

Une page Facebook et Instagram sont également tenues par l'équipe.

Vendée (85)

Communauté de communes Pays de Pouzauges : Parcours de prévention et de promotion à la santé : sensibiliser les jeunes du territoire sur les thématiques de prévention et de promotion à la santé pour lutter contre l'ensemble des addictions ou conduites à risque avec ou sans produit (alcool, drogue, écrans, réseaux sociaux, etc.).

OUTRE-MER

Guadeloupe

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	94 892	25%
Prévention		50 602	53%
	Milieu scolaire	14 000	28%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	21 500	42%
	Milieu professionnel	2 000	4%
	Addictions sans produit	2 000	4%
	Autres	11 102	22%
Sécurité, tranquillité publique et loi		8 000	8%
	Public sous-main de justice	8 000	100%
	Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		22 500	24%
	Populations en errance	2 000	9%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	-	0%
	Femmes	-	0%
	Autres	20 500	91%
Formation		-	0%
Etudes, diagnostics et communication		-	0%
Autres		13 790	15%
CREDITS ADDITIONNELS	(cofinancement des actions)	284 754	75%
ARS		262 754	92%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		-	0%
Politique de la ville		-	0%
PDASR		-	0%
Justice		-	0%
Etat (autres)		-	0%
Collectivités territoriales		22 000	8%
Associations		-	0%
Autres		-	0%
FINANCEMENT TOTAL		379 646	100%

Crédits 2021 ventilés en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Guadeloupe	94 892	284 754	75%	16	6%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Commune de Baie-Mahault : Mise en œuvre du projet Parcours d'Avenir qui permet l'accompagnement vers l'insertion de jeunes repérés ou signalés (NEET* ou en pré-délinquance). A travers ce projet, les jeunes bénéficient d'un accompagnement au développement personnel, de leur projet professionnel, accompagnement de leurs conduites addictives.

Commune de Capesterre Belle Eau : Village de prévention contre les addictions - Action de sensibilisation et de prévention aux conduites addictives à destinations des élèves de l'élémentaire et du collège de la commune.

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	90 000	100%
Prévention		53 000	59%
	Milieu scolaire	16 500	31%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	-	0%
	Milieu professionnel	-	0%
	Addictions sans produit	-	0%
	Autres	36 500	69%
Sécurité, tranquillité publique et loi		2 000	2%
	Public sous-main de justice	2 000	100%
	Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		35 000	39%
	Populations en errance	20 000	57%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	15 000	43%
	Femmes	-	0%
	Autres	-	0%
Formation		-	0%
Etudes, diagnostics et communication		-	0%
Autres		-	0%
CREDITS ADDITIONNELS	(cofinancement des actions)	-	0%
ARS		-	
Cohésion sociale (DDCS)		-	
FIPD		-	
Politique de la ville		-	
PDASR		-	
Justice		-	
Etat (autres)		-	
Collectivités territoriales		-	
Associations		-	
Autres		-	
FINANCEMENT TOTAL		90 000	100%

Crédits 2022 ventilés en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€	%	Nombre	Taux de reconduction
Guyane	90 000	-	0%	11	18%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Commune de Cayenne :

Commune de Macouria :

La Réunion

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	160 000	69%
Prévention		52 500	33%
	Milieu scolaire	43 500	83%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	-	0%
	Milieu professionnel	-	0%
	Addictions sans produit	9 000	17%
	Autres	-	0%
Sécurité, tranquillité publique et loi		4 360	3%
	Public sous-main de justice	1 160	27%
	Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	3 200	73%
Populations vulnérables		22 540	14%
	Populations en errance	20 000	89%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	2 540	11%
	Femmes	-	0%
	Autres	-	0%
Formation		-	0%
Etudes, diagnostics et communication		-	0%
Autres		80 600	50%
CREDITS ADDITIONNELS	(cofinancement des actions)	71 145	31%
	ARS	-	0%
	Cohésion sociale (DDCS)	-	0%
	FIPD	-	0%
	Politique de la ville	-	0%
	PDASR	-	0%
	Justice	-	0%
	Etat (autres)	13 000	18%
	Collectivités territoriales	-	0%
	Associations	47 490	67%
	Autres	10 655	15%
FINANCEMENT TOTAL		231 145	100%

Crédits 2022 ventilés en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
La Réunion	160 000	0	31%	14	21%

Les démarches concertées entre les chefs de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Commune de Saint-Pierre : première phase du financement triennal du projet communal :

- Aménagement de la maison sport-santé en espace sans tabac et création d'un espace d'accueil dédié aux consultations en tabacologie avec un intervenant spécialisé
- Mise en place de café-parents mensuels avec intervenants spécialisés et mobilisation des associations partenaires sur des thèmes variés (SAF, violences, etc.)
- Formation de 120 encadrants et bénévoles d'associations sportives sur les premiers repères en addictologie et diffusion d'une mallette pédagogique dédiée
- Mise en place du programme Zarboutant 6-11ans en lien avec l'IREPS à la maison sport santé
- Formation de 30 agents municipaux (référénts dans les services, professionnels de la maison sport santé, assistante sociale...) au repérage et à l'intervention précoce par Addiction France avec déploiement des outils d'information aux personnels proposés par SAOME

Commune de Saint-Benoît : première phase du financement triennal du projet communal :

- Identification et cartographie des lieux et horaires de regroupement et de consommation de drogues avec délégation à une association locale
- Formation de 30 agents communaux de terrain sur les premières notions en addictologie (animateurs)
- Formation de 30 personnels communaux sur le repérage précoce et l'intervention brève (cadres, RH, CHSCT) et déploiement du Mois sans tabac
- Formation des référents PRE aux compétences psychosociales Zarboutan puis sensibilisation des parents d'élèves aux addictions dans le cadre des PRE (via un outil dédié avec l'IREPS)

Commune de Saint-Paul : première phase du financement triennal du projet communal :

- Formation de 58 agents communaux pour améliorer leurs connaissances en addictologie (périscolaire, maison de santé, adultes relais, éducateurs de rue...)
- Action de sensibilisation et de formation en direction des établissements de nuit pour former leurs personnels sur les interdits protecteurs et la réduction des risques (« mallette de la prèv ») + promouvoir l'offre de nuit de raccompagnement
- Développement des compétences psycho-sociales par le déploiement du programme Vavang en direction des primaires et du programme Zarboutant de la Prèv, Zarboutan de l'IREPS et Montagnes russes du Réseau Oté."

Martinique

Crédits 2022 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	90 000	20%
Prévention		23 912	27%
	Milieu scolaire	-	0%
	Enseignement supérieur	-	0%
	Milieu festif	-	0%
	Milieu professionnel	1 628	7%
	Addictions sans produit	-	0%
	Autres	22 284	93%
Sécurité, tranquillité publique et loi		2 650	3%
	Public sous-main de justice	2 650	100%
	Délinquance et entrée dans le trafic	-	0%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		63 438	70%
	Populations en errance	31 962	50%
	Jeunes consommateurs	-	0%
	Soutien à la parentalité	3 335	5%
	Femmes	18 574	29%
	Autres	9 567	15%
Formation		-	0%
Etudes, diagnostics et communication		-	0%
Autres		-	0%
CREDITS ADDITIONNELS	(cofinancement des actions)	361 635	80%
	ARS	246 348	68%
	Cohésion sociale (DDCS)	-	0%
	FIPD	3 800	1%
	Politique de la ville	23 500	6%
	PDASR	-	0%
	Justice	-	0%
	Etat (autres)	14 200	4%
	Collectivités territoriales	42 620	12%
	Associations	-	0%
	Autres	31 167	9%
FINANCEMENT TOTAL		451 635	100%

Crédits 2022 ventilés en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Martinique	90 000	361 635	80%	12	67%

Les démarches concertées entre le chef de projets MILDECA et les collectivités territoriales en 2022

Commune du Marin : Organisation de trois villages de prévention par le CLSPD de la commune: un à destination des jeunes du primaire un autre pour le collège/lycée et un autre pour les jeunes non scolarisés (Mission Locale, pôle emploi, jeunes en situation de handicap). Pour chacun de ces villages sont proposés des stands de prévention sur les addictions tenus par des partenaires, des activités ludiques animées en partie par des jeunes eux-mêmes et des activités sportives nautiques.

Mayotte

Crédits 2021 ventilés par thème et part des cofinancements

		Euros	%
DOTATION MILDECA	(type d'actions)	50 000	50%
Prévention		-	0%
	Milieu scolaire	-	
	Enseignement supérieur	-	
	Milieu festif	-	
	Milieu professionnel	-	
	Addictions sans produit	-	
	Autres	-	
Sécurité, tranquillité publique et loi		22 190	44%
	Public sous-main de justice	-	0%
	Délinquance et entrée dans le trafic	22 190	100%
	Conduites dopantes et médicaments	-	0%
	Tabac et boissons alcoolisées	-	0%
Populations vulnérables		-	0%
	Populations en errance	-	
	Jeunes consommateurs	-	
	Soutien à la parentalité	-	
	Femmes	-	
	Autres	-	
Formation		21 010	42%
Etudes, diagnostics et communication		6 800	14%
Autres		-	0%
CREDITS ADDITIONNELS	(cofinancement des actions)	50 000	50%
ARS		-	0%
Cohésion sociale (DDCS)		-	0%
FIPD		-	0%
Politique de la ville		-	0%
PDASR		-	0%
Justice		-	0%
Etat (autres)		50 000	100%
Collectivités territoriales		-	0%
Associations		-	0%
Autres		-	0%
FINANCEMENT TOTAL		100 000	100%

Crédits 2022 ventilés en nombre de projets

	Crédits MILDECA	Cofinancements		Projets	
	€	€uros	%	Nombre	Taux de reconduction
Mayotte	50 000	50 000	50%	3	0%

Les démarches concertées entre chef de projets MILDECA et collectivités territoriales en 2022

Commune de Bandré : Mise en œuvre d'un projet en trois étapes :

- Sensibilisation sur la thématique d'addiction
- Formation des médiateurs communal et comité des jeunes
- Animations de quartiers à travers des jeux ludiques

ANNEXES



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives**

Le Président

Affaire suivie par :
Virginie LEHEUZEY,
Chargée de mission Territoires
☎ 01 42 75 69 57
virginie.leheuzey@pm.gouv.fr

Paris, le 3 décembre 2021

Mesdames et Messieurs les Préfets de région et de département

Mesdames et Messieurs les chefs de projets MILDECA

L'année 2021 a été marquée par un contexte sanitaire, social et économique encore complexe, entraînant des conséquences sur l'état de santé mentale des personnes, sur leurs consommations de produits licites comme illicites et sur leurs comportements (écrans, jeux vidéo, jeux de hasard et d'argent). Aussi la prévention et la prise en charge des conduites addictives restent-elles un enjeu majeur pour la santé et la sécurité des populations.

L'offre illicite de stupéfiants et notamment sa vente au détail a poursuivi son évolution, accentuée par les confinements de 2020 et 2021 : développement de techniques de marketing, commandes via des plateformes téléphoniques, les réseaux sociaux ou des sites internet, livraisons à domicile ou par fret postal. Les produits sont ainsi encore plus accessibles pour les consommateurs. En parallèle, la concentration en produits actifs des drogues poursuit son augmentation, les rendant plus dangereuses. Dans ces circonstances, la lutte contre le trafic de stupéfiants reste une priorité forte du Gouvernement, confirmée par le comité interministériel de mai 2021.

2022 sera la dernière année de mise en œuvre du Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022. Ce sera l'occasion d'en faire un premier bilan et nourrir les orientations à venir pour 2023 et les années suivantes.

La présente circulaire a pour objet de préciser les attendus en 2022 et les ressources à la disposition des chefs de projets au sein des préfetures de région et de département.

1. POURSUIVRE LE PILOTAGE COORDONNE AU NIVEAU REGIONAL ET APPORTER UN APPUI AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

En 2019, il vous a été demandé de concevoir une feuille de route régionale, cadre stratégique visant à décliner les orientations du plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022, en tenant compte des particularités de votre territoire.

En tant que chef de projet régional, il vous appartient, en 2022, **de renforcer l'accompagnement aux départements dans la mise en œuvre opérationnelle des objectifs** de la feuille de route régionale. Il vous est demandé de veiller à la qualité du partage d'informations sur les actions entreprises au sein de la région ainsi qu'à l'animation du collectif interministériel sur les sujets relatifs aux conduites addictives. Dans le cadre de l'organisation que vous avez retenue pour le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route, des points d'étape et de bilan doivent être réalisés.

En tant que chef de projet départemental, il vous appartient en 2022 de poursuivre la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route régionale, et d'utiliser à cette fin tous les leviers à votre main, y compris ceux relatifs à l'ordre, à la tranquillité et à la sécurité publiques.

L'objectif est de piloter au niveau territorial, au-delà de l'affectation des crédits MILDECA, une **politique transversale de lutte contre les conduites addictives**, grâce à une coordination de l'action des services de l'Etat et de leurs partenaires.

La tenue de comités de pilotage plusieurs fois par an est souhaitée et l'organisation de groupes de travail sur des sujets précis est possible.

Afin de nourrir le bilan de la mise en œuvre du plan national de lutte contre les addictions 2018-2022, vous serez, au cours de l'année 2022, interrogés sur les réalisations opérées ces trois dernières années, dans le cadre de l'exercice habituel du questionnaire de rapport d'activité (à l'été) mais également lors d'échanges téléphoniques et /ou en visio-conférences que les chargés de mission référents pour votre territoire (liste en annexe) seront amenés à solliciter.

2. DEVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et groupements de communes, sont des relais essentiels de la lutte contre les conduites addictives, de par leur proximité avec les citoyens.

Comme le montrent les bilans 2018, 2019 et 2020 de l'action territoriale de la MILDECA, un nombre croissant de préfectures travaillent étroitement avec les collectivités au sein des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des contrats locaux de santé (CLS) ou dans le cadre d'actions plus ponctuelles.

Par ailleurs, suite aux appels à projets au niveau national que la MILDECA a conduits en 2018, 2019 et 2021, intitulés « Prévenir ensemble à l'échelle d'un territoire les comportements à risque des jeunes liés aux substances psychoactives », une cinquantaine de collectivités (liste en annexe) sont engagées dans un partenariat avec la MILDECA et bénéficient ainsi d'un appui financier et d'un soutien méthodologique spécifique pour la réalisation de leur projet.

En tant que chef de projet départemental, **votre participation aux instances de pilotage des conventions en cours est essentielle pour apporter aux collectivités locales l'accompagnement technique qui pourrait leur être nécessaire, suivre ces expériences innovantes et diffuser les bonnes pratiques locales.**

Je vous invite à poursuivre le développement de nouvelles collaborations avec les collectivités locales. Pour vous appuyer dans ces démarches, le « Guide du maire face aux conduites addictives » élaboré par la MILDECA en collaboration avec l'AMF en 2019 fera l'objet d'une mise à jour au cours de l'année 2022 (version 2019 disponible en ligne sur www.drogues.gouv.fr).

3. VEILLER A LA DECLINAISON TERRITORIALE DES PRIORITES NATIONALES 2022

En cohérence avec les orientations stratégiques des feuilles de route régionales, il vous est demandé d'accorder en 2022 une attention particulière aux priorités suivantes.

3.1. Poursuivre le déploiement des programmes validés de renforcement des compétences psychosociales (CPS) pour une prévention efficace en établissement scolaire

La prévention la plus efficace des conduites addictives, en retardant les expérimentations et en réduisant les consommations à risque, passe par le renforcement de ce qu'on appelle les compétences psycho-sociales des enfants et adolescents.

En application des orientations prioritaires retenues depuis 2019, toutes les régions (à l'exception de l'une d'entre elles), sont désormais engagées dans le déploiement en milieu scolaire de programmes validés de renforcement des CPS, généralement sous le pilotage conjoint de l'ARS et du rectorat. Dans l'hypothèse où vous ne le seriez pas encore, je vous invite à vous associer aux instances mises en place.

Pour accompagner le déploiement de ces programmes, vous pouvez vous appuyer sur le référentiel élaboré par Santé publique France et mis en ligne en décembre 2021. Il s'applique plus généralement à tous les milieux de vie de l'enfant (loisirs, périscolaire, établissements sociaux...). Le ministère des Solidarités et de la Santé pilote des travaux interministériels visant à accélérer le déploiement et préparer les conditions de généralisation de la mise en œuvre de ces programmes de prévention.

En parallèle, la mise en cohérence des interventions en milieu scolaire doit être poursuivie, en vous assurant que celles qui vous sont proposées pour un soutien financier s'inscrivent dans des projets éducatifs élaborés notamment dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) constitués au niveau des établissements, des départements et des académies.

3.2. Diligenter des contrôles pour faire respecter l'interdiction de vente aux mineurs

Les interdictions de vente aux mineurs de tabac, d'alcool, de protoxyde d'azote et de jeux d'argent et de hasard visent à assurer un environnement protecteur et retarder les expérimentations des plus jeunes. Or de très nombreux débitants n'appliquent pas ces dispositions législatives. A la suite de l'enquête clients mystère conduite en 2020 par le CNCT sur la vente de tabac, l'association Addictions France (ex-ANPAA) a mené en 2021 une opération similaire sur la vente d'alcool par des débits de boissons à emporter qui a mis en évidence que plus de 90% vendaient de l'alcool à des mineurs, parfois même après avoir vérifié leur âge.

Il vous appartient de faire respecter ces interdictions par les leviers de police administrative dont vous disposez. Des contrôles devront être réalisés par les forces de l'ordre. Un *vadémécum* pour le contrôle des débits de boissons a été diffusé par le ministre de l'intérieur à l'ensemble des unités de gendarmerie en novembre 2021. Les résultats des contrôles pourront le cas échéant être médiatisés, afin d'en accroître l'effet dissuasif et de contribuer à la prise de conscience de la population des risques liés à ces pratiques de vente aux mineurs.

Afin de changer la donne, la MILDECA a proposé en 2021 à cinq préfetures de région (Bretagne, Hauts-de-France, La Réunion, Martinique, Pays-de-la-Loire) de conduire une expérimentation visant à susciter une mobilisation conjointe sur un territoire pour assurer le respect de cet interdit et ainsi retarder les expérimentations et diminuer les consommations des mineurs. Les résultats des actions mises en œuvre en 2021-2022 dans ce cadre seront portés à votre connaissance.

Un nouvel affichage obligatoire, destiné à rappeler à tous l'interdiction de vente aux mineurs d'alcool, de tabac, de produits du vapotage et de jeux d'argent et de hasard, sera arrêté par le ministre de la santé au premier trimestre 2022 et pourra venir utilement soutenir la mobilisation de tous autour de cet interdit protecteur. En matière de vente d'alcool, il peut être rappelé aux enseignes de la grande distribution leur engagement « Pour une offre plus responsable d'alcool » signé en 2019 ; en matière de vente de tabac, la confédération des buralistes a réaffirmé son engagement à ses congrès et réunions locales successifs depuis près de 18 mois.

Par ailleurs, depuis la loi n° 2021-695 du 1er juin 2021 tendant à prévenir les usages dangereux du protoxyde d'azote, il est également interdit, sous peine d'une amende de 3750 €, de vendre ou offrir du protoxyde d'azote aux mineurs, quel que soit le conditionnement, dans tous les commerces, les lieux publics et sur internet ; vendre ou offrir du protoxyde d'azote, y compris aux personnes majeures, dans les débits de boissons et les débits de tabac ; vendre et distribuer tout produit spécifiquement destiné à faciliter l'extraction de protoxyde d'azote, tels que les « crackers » et les ballons.

3.3. Prévenir et réduire les risques en milieu festif

La fête, associée à la recherche du bien-être et du plaisir, favorise la consommation de substances psychoactives, licites ou illicites. Le milieu festif de ce fait constitue un lieu d'intervention prioritaire et a été identifié en tant que tel dans la plupart des feuilles de route régionales. A cet égard, deux problématiques exigent une vigilance particulière en 2022 :

- **La prévention auprès des étudiants** des consommations à risques des produits psychoactifs (alcool, tabac, drogues) et des conduites addictives (jeux d'argent et de hasard, jeux vidéo, etc.). Afin d'accompagner la reprise de la vie festive en milieu étudiant, les organisateurs d'événements festifs peuvent se référer au guide élaboré par le MESRI et aux autres ressources identifiées par les partenaires du Fonds addictions¹. Par ailleurs, les services de santé universitaires se développent pour accompagner les étudiants, animer un réseau d'étudiants relais santé, concevoir et diffuser des supports de prévention. Des initiatives analogues sont prises par l'enseignement agricole et les grandes écoles. En tant que chef de projet MILDECA, vous pouvez être sollicités pour soutenir financièrement certaines de ces initiatives.
- **La réduction des risques lors des rassemblements festifs, y compris illégaux.** Comme indiqué dans l'instruction de la DJEPVA du 16 juillet 2021, la réduction des risques et des dommages sanitaires, psychologiques et sociaux associés est encadrée par la loi et permet, en milieu festif, d'intervenir sur les lieux de l'événement (délivrance d'informations sur les risques et dommages associés à la consommation de substances psychoactives, distribution de matériels permettant de réduire les risques en cas de consommation, mise à dispositions d'espaces de repos, dispositifs d'analyse des produits...), y compris lorsqu'ils n'ont pas été déclarés. Les tensions des derniers mois avec les organisateurs de rassemblements festifs et les associations de réduction des risques, observées dans plusieurs départements, conduisent à préconiser la conduite d'un dialogue régulier entre les pouvoirs publics et ces acteurs pour identifier en amont des rassemblements les conditions d'interventions de RDRD. En tant que chef de projet MILDECA, vous pouvez être sollicités pour soutenir financièrement certaines de ces actions.

3.4. Favoriser la prévention des conduites addictives en milieu professionnel

La MILDECA a lancé en octobre 2021 le dispositif ESPER (les Entreprises et les Services Publics s'Engagent Résolument), qui a pour objectif d'accompagner et de valoriser tous les employeurs (entreprises privées, établissements publics, administrations nationales et déconcentrées, collectivités locales...) qui s'impliquent sur le sujet majeur de santé publique et de santé au travail que représentent les consommations à risque de substances psychoactives (alcool, tabac, drogues...) et les conduites addictives sans produits (jeux, écrans...). ESPER représente une démarche d'engagement qui doit se concrétiser par la signature d'une charte par l'employeur et la déclinaison de la charte en un plan d'actions spécifique à l'entreprise (en fonction de sa taille, de ses moyens, de son secteur d'activité).

Charte et ressources :

¹ [L'accompagnement des étudiants dans l'organisation d'événements festifs et d'intégration](#) (enseignementsup-recherche.gouv.fr) et [Comment prévenir la consommation de substances psychoactives : pour une rentrée positive et réussie \(amelie.fr\)](#)

En tant que chef de projet MILDECA, vous êtes invités à poursuivre la mobilisation des entreprises et organisations de votre territoire. Vous pouvez aussi faire en sorte que votre préfecture soit elle-même signataire de la charte ESPER, comme l'ont d'ores et déjà fait les préfectures du Territoire de Belfort et des Pyrénées Orientales.

3.5. Diffuser les campagnes d'information

Vous avez été invités, par le biais de la « Lettre Territoires : nouvelles du réseau », dont vous êtes destinataires, à relayer via les canaux de communication de la préfecture des campagnes de prévention conçues par Santé publique France ou par la MILDECA. A titre d'illustration, en 2020, il s'est agi de campagnes relatives aux risques liés à l'usage de protoxyde d'azote, de cannabis, de MDMA, d'alcool et de tabac. Ces supports peuvent vous être également utiles, en réponse à des sollicitations de partenaires locaux.

La MILDECA poursuivra en 2022 l'élaboration de supports de communication correspondant à des sujets d'actualité et à des priorités des pouvoirs publics. Il vous appartient de vous assurer auprès des services de la préfecture en charge de la communication que ces campagnes d'information puissent être relayées sur votre territoire de façon appropriée.

4. LE CHOIX DES PROJETS A FINANCER PAR LES CREDITS DELEGUES

4.1. Les crédits 2022

Les montants délégués aux préfectures pour 2022 s'élèvent à **8,6 millions d'euros**.

La répartition régionale et les règles d'utilisation des crédits sont présentées en annexe.

Le lancement d'appels à projets, au niveau départemental et/ou régional, se fera sur cette base.

Afin d'aider les départements où les opérateurs et projets sont les moins présents, je vous rappelle que **les enveloppes et appels à projets régionaux peuvent servir à négocier avec un partenaire une meilleure couverture territoriale des interventions**.

Afin de simplifier l'exercice d'instruction, la mise en place d'une procédure dématérialisée « démarches simplifiées » est possible.

4.2. La coordination nécessaire avec les autres crédits et dispositifs

- L'articulation avec les crédits du Fonds addictions pilotés par les ARS

Le Fonds de lutte contre les addictions, piloté par l'Assurance maladie, le ministère des Solidarités et de la Santé et la MILDECA, renforce la capacité d'action des agences régionales de santé contre toutes les addictions. Le PLFSS pour 2022 devrait élargir le périmètre du fonds aux addictions sans produits. En fonction du contexte local, la ligne de partage et les conditions matérielles d'un pilotage concerté entre la préfecture et l'ARS peuvent être arrêtées au niveau régional ou départemental. A minima, afin d'éviter des doubles financements non coordonnés, les préfectures sont invitées à prendre connaissance des orientations arrêtées par l'ARS et de s'associer à leur mise en œuvre.

- L'articulation avec les crédits du FIPDR et du PDASR

La MILDECA assure une coordination étroite avec la Délégation interministérielle à la sécurité routière et le secrétariat général du comité interministériel de la prévention de la délinquance, afin d'organiser la cohérence et la complémentarité des orientations qui vous sont transmises.

Le financement de projets simultanément par des crédits MILDECA et des crédits du FIPD est possible. Afin d'assurer la cohérence, l'instruction simultanée des projets entre les chefs de projet MILDECA et les référents chargés de la prévention de la délinquance au sein de la préfecture peut être organisée.

Il en est de même avec les crédits du Plan départemental d'action de sécurité routière, sans toutefois en changer la nature.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informé des difficultés éventuelles concernant l'application de cette circulaire et vous assure, Mesdames et Messieurs les Préfets de région et de département, Mesdames et Messieurs les chefs de projets MILDECA, de mon soutien total dans la mise en œuvre de votre action au bénéfice de la lutte contre les drogues et les conduites addictives.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' followed by a horizontal line that ends in a small arrowhead pointing to the right.

Dr Nicolas PRISSE

ANNEXE 2
DOTATION 2022

	Dotation 2022 (euros)
Auvergne Rhône Alpes	920 000
Bourgogne Franche Comté	405 000
Bretagne	403 000
Centre Val de Loire	322 000
Corse	86 000
Grand Est	776 000
Ile de France	1 512 200
Hauts de France	745 000
Nouvelle Aquitaine	746 000
Normandie	415 000
Occitanie	732 500
Pays de la Loire	425 000
Provence Alpes Côte d'Azur	630 900
Régions d'outre-mer	
Guadeloupe Dont 15 000 euros pour Saint Martin	110 000
Guyane	90 000
La Réunion	160 000
Mayotte	50 000
Martinique	90 000
Total	8 618 600

Annexe 3 Questionnaire

PARTIE 1 : L'action dans les territoires en 2022

Questionnaire pour le chef de projet régional

Région : à compléter

1. Le pilotage de l'action MILDECA à l'échelle de la région en 2022

Des comités de pilotage (COFIL) sur les sujets MILDECA ont-ils eu lieu en 2022 au niveau régional ?

- Composition des COFIL :
- A quelles dates ont-ils eu lieu ?

2. L'emploi des crédits délégués pour 2022

Dotation régionale globale : €

Répartition

Département :	Dotation :	€
Département :	Dotation :	€
Département :	Dotation :	€
Département :	Dotation :	€
Département :	Dotation :	€
Département :	Dotation :	€

Si une enveloppe a été réservée au niveau régional, montant : €

(Dans ce cas, merci de présenter les projets financés sur l'enveloppe régionale dans un fichier Excel distinct et selon le modèle fourni.)

3. Un fait marquant en 2022 ?

(Un phénomène émergent, un nouveau sujet relayé par les acteurs du territoire ou les médias, un nouveau partenariat...)

Partie 2 : L'action dans les territoires en 2022

Questionnaire pour le chef de projet départemental

Département : à compléter

1. Le pilotage de l'action MILDECA à l'échelle du département en 2022

Des comités de pilotage (COFIL) MILDECA ont-ils eu lieu au niveau départemental en 2022 ?

- Composition des COFIL :
- A quelles dates ont-ils eu lieu ?
- Qui prend l'initiative d'organiser le COFIL départemental (le cabinet du préfet /un autre service de la préfecture / un autre service) ?

2. En 2022, avez-vous travaillé spécifiquement avec certaines collectivités territoriales (autour d'un projet ou d'une thématique liée à la lutte contre les drogues et les conduites addictives) ? Lesquelles ?

3. En 2022, avez-vous **diligenté des contrôles** pour faire respecter les interdictions de vente aux mineurs (en matière de tabac, de produits de vapotage, d'alcool, de protoxyde d'azote, de jeux d'argent et de hasard) ?

4. En 2022, avez-vous conduit ou accompagné des **actions de prévention et de réduction des risques en milieu festif** ? Lesquelles ?

5. En 2022, avez-vous conduit ou accompagné des actions de prévention en milieu **professionnel** ? Lesquelles ?

6. **Un fait marquant en 2022** (un phénomène émergent, un nouveau sujet relayé par les acteurs du territoire ou les médias, un nouveau partenariat...) ?

7. Appels à projets sur fonds MILDECA

- a. Montant de la dotation départementale reçue : €
- b. Une partie des crédits ont-ils été alloués hors appel à projet (par conventionnement direct par exemple) ?
- c. A quels axes de la feuille de route régionale 2019-2022, l'appel à projet départemental 2022 a-t-il répondu ?

- d. Votre appel à projet MILDECA 2022 était-il mutualisé avec un autre appel à projet ?
Si oui, lequel ?
Comment articulez-vous l'allocation des budgets MILDECA avec ceux du FIPD et les crédits de l'ARS ?
 - e. Une plateforme de dépôt des dossiers par voie électronique a-t-elle été utilisée ?
Si oui laquelle (KEEO, démarches simplifiées, plateforme projet ARS/OR2s, autre...) ?
 - f. Les actions financées : **Tableau Excel à compléter.**
8. Quelles actions financées en 2020 ou 2021 par les crédits MILDECA ont fait l'objet **d'une évaluation** (par vos services ou un autre service type ARS...) ?

Partie 3. Mise en œuvre dans les territoires de la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027 (instruction du 28 mars 2023)²

Questionnaire pour les chefs de projets régionaux

- a. Quels partenaires de niveau régional avez-vous prévu d'associer à la préparation du cadre régional de la feuille de route ?
- b. Quelles modalités d'échanges avez-vous prévu avec les préfetures de département pour la rédaction des plans d'action départementaux ?
- c. De quelle manière êtes-vous associés par l'ARS à l'élaboration des projets régionaux de santé ?

² [MILDECA instruction SIMCA 28 mars 2023.pdf \(drogues.gouv.fr\)](#)

MILDECA

Mission interministérielle de lutte contre les
drogues et les conduites addictives

Retrouvez-nous sur :



et sur drogues.gouv.fr



Les services du Premier ministre
sont labellisés Diversité-Égalité !